

Islam et sécularisation

L'islam et la laïcité d'Olivier Roy. Stock, « Pluriel », 176 p.

Shahram Nahidi et Carmen Chouinard

Numéro 234, automne 2010

Enjeux de la laïcité I

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/61955ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nahidi, S. & Chouinard, C. (2010). Islam et sécularisation / *L'islam et la laïcité* d'Olivier Roy. Stock, « Pluriel », 176 p. *Spirale*, (234), 55–55.

Islam et sécularisation

PAR SHAHRAM NAHIDI ET CARMEN CHOUINARD

L'ISLAM ET LA LAÏCITÉ d'Olivier Roy
Stock, « Pluriel », 176 p.

Ce bref essai pose des questions essentielles au sujet de la laïcité à la française. Depuis la loi de 1905 sur la séparation entre l'Église et l'État, où l'ennemi était l'Église catholique, l'islam s'est substitué à cet ennemi. Y a-t-il continuité ou rupture ? Est-ce un débat sur la place du religieux au sein de la société française ou sur le fait que l'islam est la religion des immigrés ? Olivier Roy éclaire toutes ces questions en redéfinissant la sécularisation et la laïcité, et en démontrant comment l'islam en France, et ailleurs, compose avec ces deux phénomènes. Pour lui, la sécularisation est un phénomène de société qui ne requiert pas de mise en œuvre politique. L'aspect religieux cesse d'être au centre de la vie des hommes, même si ces derniers se considèrent comme croyants. Explicite, la laïcité est un choix politique qui de manière autoritaire et juridique décide de la place du religieux dans l'espace public.

La crise française serait le résultat d'une quête identitaire. Les Français vivent la perte d'une conception de l'État-nation dans la nouvelle construction européenne et l'islam devient le miroir dans lequel se reflète la société française. Or la laïcité française est indissociable de la construction de l'État républicain. Pourtant, la Loi de séparation de 1905 sur la laïcité ne visait pas à exclure les croyants mais à définir un espace de neutralité et de respect d'une règle du jeu ratifiée par la volonté populaire. La frontière était claire entre les actes et l'opinion. Or la tendance récente en est venue à criminaliser l'opinion (Loi Gayssot de 1990 sur le racisme) au risque d'en arriver à une police des idées.

La laïcité française s'interdisait aussi, en droit, de parler de dogme ; or ces derniers temps, elle en est venue à s'en prendre au dogme quand il s'agit de l'islam. En faisant des choix religieux pour ce qui est de la sélection de ses interlocuteurs musulmans, la laïcité française a déjà transgressé certains principes de la loi de 1905. En utilisant l'argument que la religion est uniquement une affaire privée, elle contrevient à la définition qu'en donnait cette loi. Est-ce que le dogme musulman est un obstacle à la laïcité ? Historiens et anthropologues s'entendent pour dire qu'il n'en est rien. En quatorze siècles, l'islam a connu la sécularisation tant du point de vue politique que sociologique. Les dirigeants musulmans ont pris le pouvoir selon des logiques temporelles et ont négocié leurs légitimités avec les oulémas à qui ils ont accordé la gestion du statut personnel en se réservant le droit d'État positif. L'islam a développé un grand nombre de systèmes politiques différents. Même si les cultures ont un fondement religieux, certains paradigmes comme l'État et la démocratie peuvent

très bien s'autonomiser et s'exporter. La réislamisation du monde musulman, basée sur une idéologisation du religieux au profit d'un « vrai » État islamique, n'est que la continuité de la problématique moderne de l'État.

DEUX MODÈLES

Les deux modèles offerts en terres d'islam n'ont pas répondu aux besoins du peuple. Le premier, celui de l'état laïque autoritaire de style européen sous l'égide d'un despote éclairé, comme Mehmet Ali en Égypte, Atatürk en Turquie, Reza Shah en Iran, n'a pas su intégrer la démocratie, sauf pour la Turquie qui y arrivera selon toute attente, grâce à un parti islamique. Le second modèle, celui de l'État islamique, est une transformation de l'islam en idéologie politique largement influencée par des philosophes européens où c'est l'État qui modèle la société. Cette façon de faire n'a jamais été opérationnelle en quatorze siècles d'existence de l'islam et c'est le résultat d'une production on ne peut plus moderne de l'État. En Iran, le régime islamique a favorisé la sécularisation rapide de la société et une diminution de la pratique religieuse. Roy dira que les sociétés modernes et laïques en sont arrivées à une articulation des rapports entre religion, État et société sur un modèle plus proche des formes de sécularisation à l'anglo-saxonne que laïque à la française. La sécularisation est un processus sociétal ; la société jette un regard sur le monde qui change sans qu'il se traduise par un système de pensée explicite, alors que la laïcité politique est un compromis entre l'État et l'Église. Les deux sont en crise. L'État-nation est affaibli par la globalisation et la construction européenne. Les instruments d'intégration et de cohésion sociale sont eux aussi affaiblis (école, armée, marché du travail). Les Églises sont remises en question par un nouveau religieux qui les contourne. Le fondamentalisme contemporain juif, chrétien, musulman ou autre est un agent de la mondialisation. Il essaie de définir une « pure » religion en dehors de toute référence culturelle, sociale, anthropologique et nationale. Il ne s'intéresse pas aux questions sociales ou économiques. Il présuppose une homogénéité sociale (tous égaux devant Dieu). Le retour du religieux se fait dans un monde sécularisé et il porte cette sécularisation. Roy conclut en disant que l'islam s'intègre en Occident selon la place que chaque société a définie pour le religieux. Il y a donc des histoires différentes de laïcisation et de sécularisation et le modèle français en est un parmi d'autres. La dernière phrase de ce livre reflète toute sa pensée : « [Il faut] penser l'islam dans le même cadre où nous pensons les autres religions et le phénomène religieux en lui-même. C'est cela le vrai respect de l'autre et le vrai esprit critique. »